

KOFFI ASSOH (Mandataire)

La présente constitue: Demande d'immatriculation au R.C.C.M suivant (nature et date de l'acte justificatif)

La validité de la demande a été vérifiée en application de l'article 46 de l'AUDCG par le Greffier ou le responsable de l'organe compétent qui a

Procédé à l'immatriculation le 04/03/2022 sous le numéro CI-ABJ-03-2022-B13-01322
et délivré un accusé d'enregistrement.

Rejeté la demande au(x) motifs

Fait à ABIDJAN le 04/03/2022

(Signature du Greffier (Nom, prénoms, titre et juridiction) ou du responsable de l'organe compétent)

CISSE MAMADOU
Administrateur des Greffes et Parquets
GREFFIER EN CHEF
TRIBUNAL DE COMMERCE D'ABIDJAN

Fait à ABIDJAN le 24/02/2022

Signature du demandeur



Signature



19

En cas de rejet de la demande par le greffier ou le responsable de l'organe compétent, le demandeur atteste que le présent formulaire comportant les motifs du rejet de sa demande lui a été remis le / / (JJ/MM/AAAA) et reconnaît que cette remise vaut notification de ce rejet